

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 AVRIL 2026

Président : Monsieur Guy GODEFROY, Maire

Secrétaire de séance : M. Jean-Christophe DURAND.

Présents Messieurs GODEFROY, DE RE, PAUMELLE, DURAND, LECOQ
Mesdames BIAVA, FLEURY, DESTALMINIL, ROUHIER,

Pouvoirs : Mme Sabrina BLANCKE donne pouvoir à M. Pascal DE RE
Mme Edith SEZILLE DES ESSARTS donne pouvoir à M. Guy GODEFROY
M. Jean-François CHARTREL donne pouvoir à Mme Céline FLEURY
Mme Alexis BAYART donne pouvoir à Mme Khamhoune DESTALMINIL
Mme Cécile LANGLOIS donne pouvoir à M. Jean-Christophe DURAND
M. Jacky VEISSE donne pouvoir à Mme Laure ROUHIER

Chaque membre du Conseil municipal ayant eu le procès-verbal du 08/04/2026, Monsieur le Maire procède au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - CCAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **Approuve** le CFU 2025 du CCAS de CUTS.

- **Donne** pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

AFFECTATIONS DES RESULTATS

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2025 en recettes d'investissement du Budget Primitif 2025 soit :

- 5 810.78 € au 002 (Recettes de Fonctionnement).

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **Approuve** le CFU 2025 de la commune de CUTS.

- **Donne** pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE			
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025			
	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes réalisées	€ 111 163.13	€ 725 614.59	€ 836 778.02

	Restes à réaliser	€ 283 057.00	€ 0.00	€ 283 057.00
	Dépenses réalisées	€ 309 680.41	€ 647 633.95	€ 957 314.36
	Restes à réaliser	€ 154 301.17	€ 0.00	€ 154 301.17
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	€ - 29 791.93	€ 150 418.03	€ 120 626.10
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	€ - 228 30.21	€ 228 398.97	€ 89.76
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	€ 128 755.83	€ 0.00	€ 128 755.83
Résultat cumulé	Excédent/déficit	€ - 99 553.38	€ 228 398.97	€ 128 845.59

AFFECTATIONS DES RESULTATS

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2025 en recettes d'investissement du Budget Primitif 2025 soit :

- 99 553.38 € à l'article 1068
- 123 575.66 € au 002 (Recettes de Fonctionnement).
- 228 309.21 € au 001 (Dépenses d'Investissement).

TAUX D'IMPOSITION 2026

Sur proposition de Monsieur le Maire et après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2026, à savoir :

- Taxe foncière (bâti) : 42,87 %
- Taxe foncière (non bâti) : 74,27 %

Suite à la réforme sur la Taxe d'habitation, l'Etat compense la Commune par l'application d'un coefficient correcteur.

BUDGET PRIMITIF 2026

Sur proposition de Monsieur le Maire et après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 841 747.66 €
- Section d'investissement : 484 245.53 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à heures.



Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Guy GODEFROY